



DECISION DU PRESIDENT N°2025.39

OPERATION 111001 –ETUDES POUR LA RECONNAISSANCE DU SYSTEME D'ENDIGUEMENT DE LA
COUMELADE

ATTRIBUTION DU MARCHÉ

VU le Code général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n°2020/43 : Portant élection du président à Monsieur Pierre PARRAT ;

VU la délibération n°2020/48 : Portant délégation du conseil syndical au président ;

VU la délibération n°2020/68 : Adoptant le règlement intérieur de la Commission d'Appel d'Offres et de la Commission MAPA du SMTBV ;

VU la délibération n°2024.58 : portant avenant n°1 au règlement intérieur de la Commission d'Appel d'Offres et de la Commission MAPA du SMTBV ;

VU les rapports d'analyse des candidatures et des offres et le procès-verbal de la commission des marchés d'admission des candidatures et de décision d'attribution.

Le présent marché a pour objet la réalisation des études nécessaires au dépôt du dossier de reconnaissance du système d'endiguements de la Coumelade à Saint-Féliu-d'Amont. Il comprend, en tranche optionnelle, l'ensemble des missions qui pourront s'avérer nécessaires selon les choix de protection qui auront été arbitrés telles que les études de neutralisation ou les AVP de travaux.

En application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° à R2123-8 du Code de la commande publique, une procédure adaptée ouverte a été lancée le 23 mai 2025 sur Midi Libre annonces légales <http://www.midilibre-marchespublics.com>.

Date limite de remise des offres : 17 juin 2025 à 14h00 au plus tard

Visite obligatoire du site : Néant

Type de marché : Prestation Intellectuelles

Forme du marché : Marché à tranches optionnelles :

- Tranche ferme :
 - Constitution du dossier d'autorisation des ouvrages en système(s) d'endiguement(s) au titre de la rubrique 3.2.6.0 de la loi sur l'eau (tranche ferme)
 - Réalisation de la Visite Technique Approfondie (VTA) (tranche ferme)
- Tranches optionnelles :
 - Réalisation du Porter à Connaissances pour la neutralisation des ouvrages non retenus
 - Réalisation de l'Avant-Projet (AVP) en vue d'une demande d'autorisation du système d'endiguement avec travaux
 - Servitude Maptam
 - Réalisation de l'Avant-Projet (AVP) en vue de la neutralisation de l'endiguement en rive gauche
 - Examen cas par cas + pré-diagnostic écologique
 - Evaluation environnementale et étude d'impact

Lieu d'exécution : Bassin Versant de la Têt (66)

Délai d'exécution : La durée du marché correspond au délai d'exécution de la tranche ferme et aux délais d'exécution des tranches optionnelles affermiées. La durée du marché se confond avec le délai d'exécution des prestations

Variante : Il n'est pas exigé de variante de la part de l'acheteur et les variantes proposées par les candidats ne sont pas autorisées.

Type de prix : les prestations sont traitées à prix forfaitaires. Modalités de variation du prix : les prix sont fermes.

Financement attendu : Financeurs : 50% FPRNM soit 50 000€ (assiette de 100 000 €) ; 20% Région (assiette de 130 000 €) soit 26 000€ (Arrêtés obtenus).

Délai de validité des offres : 200 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Critères de jugement des offres :

Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues aux articles L.2152-1 à L.2152-4, R.2152-1 et R.2152-2 du Code de la commande publique et donnera lieu à un classement des offres.

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères qui suivent, pondérés par pourcentage et notés sur 100 puis ramené sur 20 points :

1. Critère Prix pondéré à 50 %. Apprécié au vu des informations suivantes : DPGF. La notation du critère sera effectuée suivant la formule suivante : Formule inversement proportionnelle, soit : $Note = (\text{montant HT le moins élevé}) / (\text{montant HT proposé pour cette offre}) * \text{note maxi}$
2. Critère Valeur Technique de l'offre pondéré à 50 %. Apprécié au vu des informations suivantes : Mémoire technique
 - a) Sous-critère Organisation et moyens dédiés au projet pondéré à 10 sur 5
 - b) Sous-critère Appréciation des différentes missions et des besoins du maître d'ouvrage pondéré à 25 sur 50
 - c) Le planning proposé et cohérence des délais avec le DCE pondéré à 15 sur 50

En cas de groupement d'entreprises, le mandataire est chargé de synthétiser les mémoires de chaque entreprise afin de rendre un document homogène, clair et unique.

Récapitulatif des retraits / dépôts :

Nombre de dossiers retirés : 18 dématérialisés dont 5 pour information

Nombre de candidatures remises : 3 dématérialisées

Nombre de candidatures arrivées hors délai : 0

La commission des marchés réunie le 1^{er} juillet 2025, après avoir pris connaissance du rapport d'admission des candidatures et d'analyse des offres :

- a donné un avis favorable à la proposition d'admission des 3 candidatures ;
- a proposé de négocier les offres.

Négociation : du 1^{er} juillet au 8 juillet 2025.

Date limite de remise des offres négociées : 8 juillet 2025 à 14h00 au plus tard.

La commission des marchés réunie le 10 juillet 2025, après avoir pris connaissance du rapport d'analyses des offres négociées a donné un avis favorable à la proposition d'attribution du marché : au Groupement Solidaire SAS CEREG Ingénierie/SAS GEOLITHE pour un montant HT : 104 860.00 €

LE PRESIDENT DECIDE

1. D'attribuer le marché pour la réalisation des études nécessaires au dépôt du dossier de reconnaissance du système d'endiguements de la Coumelade à Saint-Féliu-d'Amont comme suit :

ATTRIBUTAIRE	Montant HT	Montant TTC
Groupement Solidaire SAS CEREG Ingénierie 399, rue Georges Séguy - Bâtiment B - 34080 Montpellier montpellier@cereg.com SIRET : 492 706 338 00034 Code SAS GEOLITHE 181, rue des Bécasses CIDEX 112F 38920 CROLLES France SIRET 387 808 595 00038	104 860.00 €	125 832.00 €

2. Précise que les crédits nécessaires au paiement des prestations sont inscrits au budget.

Fait à Perpignan, le 11 juillet 2025

Le Président,

Pierre PARRAT